
Sommaire

1. Math - ECR 8^e : recherche de deux relecteurs-trices
2. Racc I : nouvelle grille horaire disponible sur Internet
3. Sciences degré 7 : modification concernant les toxiques
4. Institutions politiques suisses : exercices accessibles gratuitement en ligne
5. Master cantonal 2008
6. Ch@rte Internet primaire : posters
7. Latin : prérequis demandés en Faculté des Lettres de l'UNIL
8. Conférence à l'attention des enseignant-e-s du CYP1 et CYP2
9. Ecole-Musée : 5 nouveaux outils pédagogiques
10. Du 1^{er} au 30 juin : à vos guidons !
11. Divers

Editorial

Les décrets autorisant notre canton à adhérer à l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) ainsi qu'à la Convention scolaire romande ont été acceptés par le Grand Conseil, à l'issue de deux débats, le 22 avril 2008. Le canton de Vaud est ainsi le premier canton romand à avoir adopté ces deux conventions suisse et romande.

L'Accord intercantonal entrera en vigueur dès que dix cantons au moins l'auront ratifié (la convention romande lorsque trois cantons, dont au moins un bilingue, l'auront acceptée). Dès ce moment, le Canton de Vaud, comme les autres cantons, disposera de six ans, soit jusqu'à la rentrée scolaire 2014, pour adapter sa législation aux caractéristiques notamment structurelles de la scolarité obligatoire telles que définies.

Comme présentés dans la brochure « L'école obligatoire à l'heure de l'harmonisation intercantonale » envoyée à l'ensemble des enseignant-e-s en 2007, les changements à venir sont importants et permettront de poursuivre un projet d'école obligatoire alliant égalité des chances et qualité de formation, tout en offrant un cadre clair et cohérent à l'ensemble des professionnels de l'école. Ces changements seront introduits de manière progressive afin de garantir un climat propice aux apprentissages de nos élèves.

Le Département présentera prochainement le dispositif de conduite de la mise en oeuvre des accords, qui sera abordée avec méthode et transparence. Ce travail de fond, où sera sollicitée la participation active de l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école, conduira à la refonte de la loi scolaire et de son règlement d'application afin de les mettre en conformité avec les textes supracantonaux.

Daniel Christen
Directeur général de l'enseignement obligatoire

1. Math - ECR 8^e : recherche de deux relecteurs-trices

La Direction pédagogique de la DGEO souhaite compléter le groupe de travail des épreuves cantonales de référence de 8^e année par deux enseignant-e-s de mathématiques VSB, VSG ou VSO qui participeront à l'élaboration de la prochaine épreuve.

Profil recherché :

- très bonne connaissance du Plan d'études vaudois et de la didactique des mathématiques,
- intérêt pour la démarche de réalisation d'épreuves externes,
- imagination didactique,
- capacité à travailler en équipe.

Entrée en fonction : 1^{er} août 2008.

Volume de travail pour l'année scolaire et défraiement :

- six séances de groupe environ (4 jours de travail au total) – rémunérées sous forme de périodes occasionnelles cantonales (POC),
- travail individuel hors groupe (forfait de 10 POC),
- frais occasionnés (déplacement) pris en charge selon les règles en vigueur à l'Etat de Vaud.

Le mandat-type ci-annexé donne d'autres informations utiles.

Pour s'informer ou manifester son intérêt, prière de s'adresser auprès de Monsieur Serge Martin dont vous trouverez les coordonnées ci-après.

(SMa)

Coordonnées - Serge Martin

serge.martin@vd.ch

021 316 32 50

Lien utile

Mandat-type

2. Racc I : nouvelle grille horaire disponible sur Internet

Suite à la lettre du 7 février 2008 de Madame la Cheffe du Département, des modifications ont été apportées à la grille horaire du raccordement I. La page Internet concernée a été mise à jour et peut être consultée.

(FSu)

Liens utiles

Courrier de la Cheffe du Département

Site Internet DGEO - Racc I - Grille horaire

3. Sciences degré 7 : modification concernant les toxiques

En adaptant sa législation à l'Union Européenne, la Suisse a abandonné la notion de classes toxiques (qui allaient de 1 à 5). Or, le manuel de chimie, « Approche du monde de la chimie », utilisé au degré 7, a conservé les appellations « classe toxique 1,2, ... ».

Lors de la prochaine réimpression de ce moyen, la DGEO demandera par conséquent à l'éditeur de tenir compte de cette modification.

Vous trouverez, ci-après, la législation fédérale concernant les toxiques qui précise notamment les obligations des fabricants en matière d'étiquetage des produits chimiques.

(NRy)

Lien utile

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim)

4. Institutions politiques suisses : exercices accessibles gratuitement en ligne

Des exercices en lien direct avec l'ouvrage « Institutions politiques suisses », utilisé dans le canton de Vaud en 8^e année, sont désormais accessibles gratuitement sur le site Internet des institutions politiques suisses. Ces exercices sont ouverts à tous, mais le corrigé nécessite une identification fournie par le service informatique (instructions sur le site), afin que seul-e-s les enseignant-e-s puissent le consulter.

Ces exercices, disponibles sous forme de fiches en format pdf, ont été élaborés pour pouvoir être réalisés sur la base des informations contenues dans l'ouvrage. Quant au corrigé, il apporte des compléments utiles aux enseignant-e-s pour développer, à leur initiative, certaines notions.

(LHe)

Lien utile

Site Internet Institutions politiques suisses

5. Master cantonal 2008

En novembre 2007, les établissements scolaires ont été informés qu'une édition 2008 du Master cantonal était en cours de préparation, justifiée essentiellement par l'arrivée d'ordinateurs neufs ne fonctionnant qu'à l'aide du système d'exploitation Mac OS X 10.5 « Leopard ».

Dans un souci de continuité, le Master cantonal 2008 se veut essentiellement une mise à jour de l'édition 2007. Toutefois, nous souhaitons vous indiquer quelques nouveautés :

- acquisition d'une licence pour le logiciel de création de films d'animation I Can Animate ;
- intégration dans le logiciel iTunes des CD audio de plusieurs moyens d'enseignement de langues, permettant l'exploitation de ces pistes sonores avec des iPod ;
- amélioration de l'ergonomie et actualisation du contenu de l'export du site eduMedia-sciences ;
- dédoublement de la session « Secondaire » en « CYT » et « 7-8-9 » ;
- suppression des signets dans les navigateurs, au profit de leur publication en ligne ;
- parution des versions '08 des suites logicielles iLife et iWork, apparition du nouveau tableur Numbers ;
- suppression du logiciel AppleWorks conformément à l'information de l'UDIP de novembre 2007.

Le Master cantonal 2008 sera livré aux établissements fin juin en même temps que les ordinateurs commandés durant l'opération d'achats groupés 2008.

Pour tout renseignement relatif au Master cantonal 2008, veuillez vous adresser auprès de :

- Monsieur Philippe Linder concernant les aspects pédagogiques quant aux contenus ou à l'ergonomie ;
- Monsieur François Jaeger en cas de questions techniques générales ;
- Monsieur Frédéric Bosset à propos de la conception du Master cantonal.

(PLi)

Coordonnées - Philippe Linder (DP)

philippe.linder@vd.ch

021 316 32 57

Coordonnée - François Jaeger (UDIP)

francois.jaeger@vd.educanet2.ch

Coordonnée - Frédéric Bosset (UDIP)

frederic.bosset@vd.educanet2.ch

6. Ch@rte Internet primaire : posters



En 2005, la Direction générale de l'enseignement obligatoire a édité deux ch@rtes Internet et informatique, à destination respectivement des élèves du primaire et du secondaire. Les posters de la ch@rte primaire étant épuisés, nous avons demandé une réimpression. Ils peuvent être commandés auprès de la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (numéro d'article 69 736).

Ci-contre, vous trouverez en lien l'ensemble des documents vaudois qui, dans une optique de prévention des dangers liés à l'utilisation de l'informatique et notamment du Web, visent à soutenir le dialogue avec les élèves et leurs parents dans le cadre d'actions au sein des établissements.

(PLi)

Ch@rte Internet primaire

Français
Albanais
Portugais
Serbo-Croate
Tamoul
Charte de bonne conduite à signer par l'élève et ses parents

Ch@rte Informatique secondaire

Français
Charte de bonne conduite à signer par l'élève et ses parents

7. Latin : prérequis demandés en Faculté des Lettres de l'UNIL

Pour les étudiant-e-s dont la maturité ne comporte pas le latin, la Faculté des Lettres de l'UNIL demande un complément de formation en latin pour les branches suivantes : histoire, français, français médiéval, histoire ancienne, archéologie, italien, espagnol, linguistique.

Les étudiant-e-s qui ont le latin au certificat de fin de 9^e année, mais qui ne l'ont pas poursuivi au gymnase, ne sont astreint-e-s qu'à un rattrapage d'une année. Pour les autres, le rattrapage est de deux ans.

Pour « Tradition classique », les étudiant-e-s doivent choisir soit l'option grec, soit l'option latin. S'ils-elles n'ont jamais étudié l'une de ces deux branches, un cours de rattrapage intensif leur est proposé.

Vous trouverez en annexe l'article concernant les compléments de formation en langues classiques requis à l'UNIL.

(EBo)

Lien utile

Compléments de formation requis à l'UNIL

8. Conférence à l'attention des enseignant-e-s du CYP1 et CYP2

Dans le cadre d'un programme d'échanges entre instituts de formation, l'UER de français de la HEP a invité Madame Carole Tisset, maître de conférence à l'IUFM de Versailles et à l'université de Cergy-Pontoise.

Mme Carole Tisset donnera une conférence sur le thème suivant :

- Comment enseigner la grammaire à l'école ?
- Observations - Manipulations - Structurations ouvertes.

La conférence aura lieu le :

mercredi 28 mai 2008

de 14h00 à 15h30

salle 229

à la HEP-VD

av. de Cour 33, Lausanne

Une attestation de participation sera délivrée à la fin de la séance.

(PGu)

9. Ecole-Musée : 5 nouveaux outils pédagogiques

L'objectif de l'équipe Ecole-Musée est de mettre à disposition des enseignant-e-s des différentes disciplines des dossiers pédagogiques (dp) de qualité, téléchargeables sur le site Internet Ecole-Musée.

Voici quelques pistes développées dans les dernières parutions :

- la recherche d'informations (n°22) ;
- les habitants d'un château (n° 21), d'un musée (n°19) ou d'une région (n°23) ;
- l'univers des reptiles (n°20) et des conditions extrêmes (n°19).

Ces dossiers vous seront présentés par leurs auteurs dans les institutions concernées. Les dates sont précisées sur le site Internet Ecole-Musée.

Pour vous inscrire à une de ces visites guidées gratuites, il vous suffit de nous contacter par e-mail en indiquant la visite qui vous intéresse.

La liste complète des dossiers 2008, ci-annexée, donne un aperçu des découvertes passionnantes à venir.

Votre avis nous est précieux. Le questionnaire d'appréciation disponible sur le site Internet Ecole-Musée nous permettra d'être au plus près de votre demande. Une fois rempli, vous pouvez nous le faire parvenir, ainsi que toutes vos questions à l'adresse e-mail ci-après. Nous vous en remercions d'avance.

(AVu)

Liens utiles

Site Internet Ecole-Musée

ecole-musee@vd.ch

Liste des dossiers 2008

10. Du 1^{er} au 30 juin : à vos guidons !

L'Etat de Vaud s'étant inscrit à l'action « A vélo au boulot », tou-te-s les collaborateurs-trices sont invité-e-s à y participer.

De quoi s'agit-il ? Il suffit de constituer une équipe de 4 collègues et d'effectuer, pendant le mois de juin, au moins la moitié des déplacements domicile-travail à vélo. C'est sympa, bon pour la santé et l'environnement, de plus des prix seront attribués par tirage au sort à des équipes ayant participé à l'action.

A noter que la combinaison transports publics / vélo est tout à fait possible. Nouveau cette année, une personne par équipe peut opter pour un autre mode de déplacement non motorisé.

Coordonnées - Audrey Delmonico

audrey-delmonico@vd.ch

021 316 89 70

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet «Bike to Work» ou vous adresser à la coordinatrice pour l'Etat de Vaud, Madame Audrey Delmonico (mercredi, jeudi, vendredi).

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire sur le site Internet de l'Etat de Vaud (lien sur la page d'accueil) jusqu'au 15 mai prochain.

(RPf)

Liens utiles

Site Internet Bike to Work

Site Internet Etat de Vaud

Les communications ci-dessous sont transmises à titre informatif. Elles n'engagent pas la responsabilité de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)

11. Divers

Prix TSR littérature ados : le « Délire d'or » à une classe vaudoise !

Lors de la dernière lettre d'information de la DGEO (n° 31), nous vous annonçons la participation de deux classes d'Olion et de Lausanne à la nouvelle émission de la TSR « Lire, délire ».

A l'issue de leur prestation, les deux équipes ont été particulièrement bien notées par le jury du plateau composé de 3 adolescents. L'équipe de l'établissement secondaire « CF. Ramuz » de Lausanne a même obtenu le « Délire d'or » avec le meilleur score romand. Félicitations à cette équipe et à son enseignant, Monsieur Roger Sordet.

(YRu)

Ouvrage « Les Justes suisses »

La CICAD (Coordination Intercommunautaire contre l'Antisémitisme et la Diffamation) offre aux enseignant-e-s et élèves intéressé-e-s l'ouvrage « Les Justes suisses ». Cette publication retrace l'histoire des femmes et des hommes suisses ayant sauvé des Juifs au péril de leur vie. Un questionnaire d'évaluation sur cet ouvrage l'accompagnera et pourra être renvoyé, une fois complété, à la CICAD.

Si vous désirez recevoir « Les Justes suisses », nous vous invitons à prendre directement contact avec la CICAD.

(LHe)

Coordonnées - CICAD

cicad@cicad.ch

022 321 48 78

Expo-Echanges d'objets TM ACM-ACT

Une expo-échange aura lieu du **6 au 8 juin** dans la Grande salle de Mézières. Elle est organisée par les comités AVMTM-AVMACT, associations de la SPV.

A cette occasion, et en sus de cette exposition, différents thèmes seront abordés par divers débats, stands (formation complémentaire HEP, journal « ECOLE », SPV, SVTM). D'autre part, un forum concernant les subsides, comptes, aura lieu dans la Grande salle de Mézières le samedi **7 juin à 14h00**.

Un moment pour trouver des réponses à vos questions suite aux nombreux changements qui ont eu lieu en début d'année ; une représentante du DFJC sera présente pour donner des informations complémentaires.

(FBe)

Liens utiles

Site Internet AVMACT

Site Internet SPV

Rédacteurs-trices

(AVu) : Mme Ana Vulic (Service des affaires culturelles)	(PLi) : M. Philippe Linder
(EBo) : Mme Eléonore Bovet	(RPf) : Mme Ruth Pfeiffer (Département des infrastructures)
(FBe) : Mme Fabienne Bettex (comité de l'AVMACT)	(SMa) : M. Serge Martin
(FSu) : M. François Sulliger	(VDu) : Mme Viviane Durussel (présidente de la commission de latin)
(LHe) : Mme Leslie Herrmann	(YRu) : M. Yvan Rumpel
(NRy) : M. Nicolas Ryser	
(PGu) : M. Philippe Guillod	

Prochaine Parution :

juin 2008